

Présentation des préparations aux concours de catégorie A 2022-2023 :

Pour quels concours ?	Pour les concours de bibliothécaire et de conservateur (prioritairement d'État)		
Quelles modalités de préparation ?	Présentiel	Distanciel	Simulation aux épreuves écrites ou galop d'essai
Quels publics ?	Tout personnel relevant d'une bibliothèque d'État Et pour les personnes extérieures, inscription via l'IPAG	Tout personnel d'un SCD ultra marin, ainsi, que les personnels des SCD d'Ile de France qui ont déjà suivi la préparation en présentiel lors des deux années précédentes, ou qui n'ont pas été retenus à la journée de sélection pour la préparation en présentiel. Pour toute autre cas, une demande motivée et appuyée par leur correspondant-formation doit être adressée à la responsable de formation	Tout personnel relevant d'une bibliothèque d'État ayant déjà suivi une préparation en présentiel et qui souhaite uniquement s'exercer sur un ou des devoirs sur table

1

<p>Quels formats pédagogiques ?</p>	<p>Des cours de connaissances et de méthodologie, ainsi que des devoirs sur table et un devoir maison pour chaque épreuve. Le tout organisé en présentiel à Médiadix Et un accès à la plate-forme de préparation au concours en réseau en complément</p>	<p>La totalité de la préparation se déroule via une plate-forme de formation à distance où le stagiaire ainsi que son tuteur (la personne désignée comme son correspondant-formation) sont inscrits. Des ateliers pédagogiques en visio sont prévus en synchrone en plus des séances de travail hebdomadaires prévues de façon asynchrone. Les devoirs sur table (au nombre de trois) sont organisés par le tuteur, scannés et mis en ligne sur un lien one drive pour correction, puis communiqués au stagiaire et à son tuteur via ce même lien one drive</p>	<p>Deux devoirs sur table pour chacun des concours (bibliothécaire externe, bibliothécaire interne, et conservateur interne et externe) Ils peuvent être organisés par le correspondant-formation dans l'établissement du ou des stagiaires ou organisés dans les conditions du concours à Médiadix</p> <p>Les sujets étant tirés de la plate-forme de préparation au concours en réseau, toute personne inscrite au dispositif distanciel tout concours de catégorie A confondus et en présentiel pour bibliothécaire interne ne pourra pas s'inscrire aux galops d'essai</p>
<p>Quand s'inscrire ?</p>	<p>A partir de juillet pour la journée de sélection qui aura lieu le mardi 6 septembre. Puis l'inscription à la formation devra être confirmée en septembre après publication des résultats à la journée de sélection</p>	<p>Première quinzaine de septembre (l'ouverture des inscriptions est annoncée via notre page d'actualités et notre liste de diffusion)</p>	<p>En novembre. Chaque galop d'essai donne lieu à une inscription distincte</p>
<p>Quand commence la préparation ?</p>	<p>A partir de début octobre.</p>	<p>Dernière semaine de septembre (pour la totalité des préparations aux concours)</p>	<p>Début décembre et début janvier pour bibliothécaire interne et externe. Début décembre et début février pour conservateur</p>

<p>Quel est le rythme et la durée de la formation ?</p>	<p>Pour bibliothécaire externe et conservateur interne et externe, le programme est commun : cours de culture générale tous les mardis matin puis cours de méthodologie sur les épreuves tous les mardis après-midi. Puis conférences, et enfin préparation à l'oral tous les mardis jusqu'aux oraux blancs de conservateur.</p> <p>Une inscription à la préparation en présentiel engage le stagiaire à suivre la totalité de la préparation (écrite et orale) et ce quel que soit ses résultats au(x) concours</p> <p>Attention : aucune préparation à une langue étrangère n'est prévue dans le cursus</p> <p>Pour bibliothécaire interne : cours de méthode de l'étude de cas, les mardis, une fois tous les 15 jours.</p> <p>L'inscription au cours de culture générale du mardi matin est optionnelle et dans la limite des places disponibles (elle donne lieu à une inscription distincte)</p>	<p>Des séances de travail en synchrone via des visio (ateliers pédagogiques) et asynchrone sont prévus de façon hebdomadaire à partir de début octobre.</p> <p>Dans ces séances hebdomadaires sont inclus des fiches de savoirs dont il faut prendre connaissance et acquérir, des exercices via des quiz ou par d'autres méthodes interactives, des liens et une veille professionnelle et de culture générale.</p> <p>Sont prévus aussi trois devoirs sur table et un devoir en autocorrection.</p> <p>Le calendrier n'est pas connu à l'heure actuelle et sera communiqué à l'ensemble des CRFCB début septembre lors de l'ouverture des inscriptions</p> <p>Toute personne admissible est bien sûr invitée à s'inscrire et à rejoindre les préparations à l'oral en présentiel ainsi que les simulations aux épreuves orales</p>	<p>Deux devoirs sur table à effectuer dans le temps imparti pour chaque épreuve.</p> <p>Les galops d'essai auront lieu à d'autres dates que celle de la préparation en présentiel et les stagiaires présents de bibliothécaire externe et de conservateur sont invités à s'y inscrire</p>
<p>Qui contacter ? Et où s'inscrire ?</p>	<p>Margarita Shala : sshala@parisnanterre.fr pour toute information complémentaire</p> <p>Inscriptions et informations sur le site : https://www.crpcb.fr/#/program/paris (en cochant Formation longue pour type d'événement)</p>		